



**Un cadeau défiscalisable !**

## DONNER A L'EGLISE ?!

« Amen, je vous le dis : cette pauvre veuve a mis dans le Trésor plus que tous les autres. »

Souvent, quand un prêtre vient nous demander de donner à l'Église, une petite voix nous dit : « Ça y est. Picsou vient nous taxer ! » Pourtant, comme St Paul, « *ce ne sont pas les privations qui me font parler ainsi, car j'ai appris à me contenter de ce que j'ai.* » Ce n'est pas parce qu'il n'y a plus de chaudière au presbytère que je viens vous parler de don aujourd'hui, car je sais m'en passer. « Je sais vivre de peu, je sais aussi être dans l'abondance. *« J'ai été formé à tout : à être rassasié et à souffrir la faim, à être dans l'abondance et dans les privations. Je peux tout en Celui qui me donne la force. »* (Ph 4, 11-12) » Dieu a toujours donné ce qu'il fallait à ses prêtres, s'Il permet qu'ils manquent, Il les fortifie, car Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité.

### **Pourquoi donc un prêtre me parle-t-il d'argent ?**

Parce que Jésus Lui-même le fait ! Après le Royaume de Dieu, c'est le thème qui revient le plus sur les lèvres du Christ ! Pourquoi ? D'abord parce que l'argent nous est donné comme serviteur et que nous en faisons souvent un maître : « *Nul ne peut servir deux maîtres... vous ne pouvez pas servir Dieu et l'argent* » (Mt 6, 24). Nous ne devons pas être possédés par l'argent ! Car celui qui s'installe dans le confort ici-bas n'entrera pas au Ciel : « *Malheur à vous qui êtes riches, car vous avez déjà eu votre bonheur ! Malheur à vous qui avez tout en abondance maintenant, car vous aurez faim !* » (Lc 6, 24). Mais si Jésus et le prêtre parlent d'argent, c'est surtout parce que l'argent que nous possédons ne nous appartient pas. Il appartient à Dieu. Même celui que nous gagnons à la sueur de notre front : « *Qu'as-tu que tu n'aies reçu ?* » (1 Co 4, 7) Nous ne sommes pas propriétaires mais intendants. L'argent, les biens matériels nous sont confiés par Dieu pour faire le bien que Lui veut ! Dieu nous le donne pour que nous le donnions ! Nous avons été créés pour donner. L'Esprit-Saint Lui-même est le don. Qui donne ressemble à Dieu.

### **Pourquoi donner ?**

« *Je ne recherche pas les dons ; ce que je recherche, c'est le bénéfice qui s'ajoutera à votre compte* » (Ph 4, 17) dit St Paul. Et St Jean Bosco disait en substance : Si je viens vous dire de donner votre argent pour les pauvres enfants, c'est pour le salut de votre âme ! « *Celui qui a pitié du pauvre prête au Seigneur, qui lui rendra selon son œuvre.* » (Pv 19, 17) « *vends ce que tu, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel.* » (Mc 10, 20)

## Que donner ?

C'est là que la distinction de Jésus entre le nécessaire et le superflu à son importance. Le superflu ne me revient pas et doit être donné ! Mais aujourd'hui, nous avons tendance à appeler nécessaire beaucoup de choses qui sont superflues. L'étalage de biens dans les magasins, des loisirs et voyages de nos amis sur les réseaux sociaux, le nombre d'activités sportives proposées, nous font croire qu'il faut que nous fassions de même. Et dépensant ainsi notre argent nous finissons par ne plus donner ou si peu là où Dieu nous commande de donner : de donner la vie à d'autres enfants, de donner aux pauvres, de donner pour le culte. Et nous perdons notre Ciel. « Vous ne pouvez pas servir deux maîtres. »

Je vous propose un test très éclairant : Rassemblez vos biens, et faites-en loyalement trois tas :

- le nécessaire, ce dont vous ne pouvez pas vous passer ;
- l'utile : ce qui vous permet de vivre et agir convenablement. Si vous l'avez, c'est pour être plus généreux et mieux accomplir ce que vous avez à faire. Si vous ne l'avez pas, vous pouvez cependant vivre et accomplir vos devoirs d'états selon la volonté de Dieu.
- Le superflu : ce qui est inutile, ce dont vous ne vous êtes pas servi depuis longtemps, ce qui éventuellement vous fait perdre du temps.

Cela peut concerner : les habits, les objets de détente, les écrans, en un mot : tous les biens matériels dont vous disposez...

Nous ne pouvons pas garder notre argent pour notre propre satisfaction. Il faut le donner, à ceux dont nous avons la charge, aux pauvres et pour le culte de Dieu.

## À qui donner ?

Dieu veut que nous donnions l'argent qu'Il nous donne comme Lui le veut, que nous l'utilisions **pour son service à l'Église, dans les pauvres et à ceux qu'Il nous a confiés.**

- **à la maison**, la famille est confiée aux soins du père, qui doit donner à chaque membre de sa famille ce dont il a besoin pour vivre.
- **à l'Église** : Dieu me donne aussi de quoi donner aussi aux pauvres et à l'Église.
- **à des œuvres** missionnaires ou caritatives...

## Comment donner ?

Nous allons au Ciel en donnant l'argent que Dieu nous a confié. Dieu regarde la manière dont nous donnons : « Jésus s'était assis dans le Temple en face de la salle du trésor, et regardait comment la foule y mettait de l'argent. » Croyez-vous que Jésus ne voit pas comment vous donnez à la quête ? Comment faire alors pour donner d'une manière qui Lui plaise ?

## **Combien donner ?**

On entend souvent dire que Dieu ne donne pas de repères. Ce n'est pas tout à fait vrai. Rien qu'ici, Dieu rappelle que l'on doit donner à l'Église et aux pauvres (la veuve). Il a aussi précisé certains montants : dans l'Ancien Testament, Il demandait aux Hébreux de donner 10 % de leurs revenus pour le culte du Temple. C'est la dîme, et Jésus l'approuve : « Vous payez la dîme de la menthe, de l'anis et du cumin... ces choses que vous deviez faire » (Mt 23, 23). 10 % : c'est la base pour l'Ancien Testament. Mais, avec la générosité de Dieu déployée depuis la venue de l'Évangile, la générosité des chrétiens qui ont bien plus reçu ne doit-elle pas croître aussi ? Cela ne veut pas dire que l'on doit négliger sa famille pour le nécessaire ! Mais attention à ne pas se créer des faux besoins qui nous empêche de donner. Le mauvais riche était incapable de voir le pauvre Lazare devant sa porte parce qu'« il faisait bonne chère. » (Lc 16, 19+). Si j'ai le même niveau de vie qu'un païen qui a les mêmes revenus que moi, c'est mauvais signe. « Si quelqu'un possède les biens du monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ? Petits enfants, n'aimons pas en paroles et avec la langue, mais en actions et avec vérité. (1 Jn 3, 17-18)» Si cela « ne pique pas » ma sensibilité quand je donne, c'est qu'il y a de grandes chances que je sois encore dans le superflu.

J'ai connu des pères de familles qui, chaque mois, lorsque le salaire est versé, réunissent toute la famille et devant eux, mettent de côté 10% du salaire reçu pour aller le porter à l'église. Bel exemple, et belle pédagogie de la générosité.

## **Avec quelle disposition du cœur ?**

Mais donner, même une forte somme, ne suffit pas. Il faut donner pour Dieu et animé par la charité : « *Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie* » (2 Co 9, 7). « *Je vous ai montré de toutes manières que c'est en travaillant ainsi qu'il faut soutenir les faibles, et se rappeler les paroles du Seigneur, qui a dit lui-même : Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.* (Ac 20, 35) »

## **Conclusion pratique :**

**Pour donner aux pauvres**, je pense que tout le monde voit ce qu'il faut faire. On peut donner directement ou passer par une association, qui s'occupe vraiment d'eux. Si besoin, on peut demander à un prêtre comment faire.

## **Pour donner à l'Église, voici les possibilités :**

- **Le denier de l'Église** : pour le traitement des prêtres, séminaristes et laïcs en mission : « l'ouvrier mérite son salaire. (Lc 10, 7) » et « *Si nous avons semé pour vous des biens spirituels, serait-ce trop de récolter chez vous des biens matériels ?* » (1 Co 9, 11).

- **La quête** : pour les frais du culte : ornements, cierges, hosties, fleurs, chauffage et fluides, sono... : « *Jésus leur dit : « Il est beau, le geste qu'elle a fait envers moi. Des pauvres, vous en aurez toujours avec vous, et, quand vous le voulez, vous pouvez leur faire du bien ; mais moi, vous ne m'aurez pas toujours. Ce qu'elle pouvait faire, elle l'a fait. D'avance elle a parfumé mon corps pour mon ensevelissement. (Mc 14, 6-8) »* La prière à Dieu nous obtient les grâces dont nous avons tous besoin, pauvres compris.
- **Les offrandes de Messes** : pour le prêtre : elles sont versées à la communauté des Oblats de Saint-Vincent-de-Paul.
- **Les offrandes pour d'autres sacrements (le casuel)** : pour les frais engagés par la paroisse à l'occasion de ces sacrements.
- **Les dons ponctuels et legs, donations et assurances-vie/Carab** : pour la réfection de l'église, pour un chantier... C'est cela dont il est question dans l'Évangile : « *cette pauvre veuve a mis dans le Trésor [du Temple] plus que tous les autres* ». Mais aussi pour une œuvre d'Église...
- **Les dons à la paroisse pour son entretien** : ils peuvent être défiscalisés en les faisant par chèque à l'ordre de « Association diocésaine de Belley-Ars ». Transmettez au le chèque curé de la paroisse qui transmettra et veillera à l'envoi du reçu fiscal.

#### DENIER DE L'ÉGLISE :

Par courrier (au fond de la basilique) / QR code



#### OFFRANDES DE MESSES :

Par un prêtre / à la table au fond de la basilique le Dimanche/ QR code



#### DONS/LEGS... :

Pour les œuvres des Oblats de Saint-Vincent-de-Paul (un frère/QR Code)



« Dieu aime celui qui donne avec joie »

#### Quelques chiffres (annuel)

Traitement versé par le diocèse aux prêtres du Sacré Cœur : 49 500 €. (Denier du culte)

#### Charges paroissiales

|  |          |
|--|----------|
| Fluides ( <i>électricité, fuel, gaz, eau</i> )     | 22 000 € |
| Maintenance & entretiens bâtiments, matériels :    | 13 000 € |
| Activités pastorales, culte, catéchèses, bureau... | 9 000 €  |